Approuvée par la **Commission mixte paritaire** le **10 avril** dernier, la **réforme** de la
**Biologie Médicale**
a été définie dès l'origine dans une
**opacité totale**
, laissant apparaître une
**collusion politico-financière grave**
, selon
**Patrick Lepreux**
, Président du Syndicat des Biologistes Praticiens Bioprat.

Rédigée dans la confidentialité et promue par ordonnance pour passer au plus vite et en silence, la réforme des laboratoires médicaux soulève de nombreuses questions, tant dans son contenu que dans la façon dont elle a été ratifiée. Comment expliquer, par exemple, que lors de sa rédaction, ceux qui la préparaient avait interdiction de communiquer sur ce qui était en train d'être décidé, y compris auprès des professionnels concernés.

Les révélations du journal l' Express du 24 avril 2013 , citant un représentant syndical des biologistes médicaux, révèle une collusion qui s'est étalée sur plusieurs dizaines d'années, aboutissant au projet de la réforme de la biologie en 2010.

Cet article démontre le peu de démocratie dans la prise de décisions concernant cette profession de santé : on y décrit deux personnes liées à une structure privée jouer de façon confidentielle de leur influence pour défendre des intérêts de groupe.

A ces informations, s'ajoutent des vérités de terrain :

- Certains biologistes enseignants de faculté, grands défenseurs de la réforme, ont créé de véritables empires, rachetant les laboratoires incapables de faire face aux nouvelles obligations.

- Certains décideurs de cette réforme n'hésitent pas à attribuer des fonctions à des proches dans le cadre des nouvelles structures du COFRAC.

- Certains syndicats, eux aussi grands défenseurs de la réforme sont intimement liés à des organismes de formation proposant leurs coûteux services (3 000€/an), pour se mettre aux normes.

- Certains enseignants de faculté, eux aussi grands commanditaires de la réforme, proposent des formations lourdement facturées pour se mettre aux normes. (4600€/an)

- Certains directeurs de laboratoires financiers avouent ostensiblement leurs entrées au ministère de la Santé. On peut rapprocher ces déclarations des décisions qui sont prises en leur faveur, comme celle qui reporte sur les petits laboratoires, des coûts que les laboratoires financiers prenaient en charge autrefois.

- La validation par le COFRAC et les ARS de certaines structures pourtant illégales.

En conclusion, Patrick Lepreux, Président du Syndicat des Biologistes Praticiens, rappelle que son combat ne relève pas du simple intérêt corporatiste, mais d'une volonté de préservation de la santé du patient.

Patrick Lepreux rejette l'argument paravent de l'amélioration de la qualité de soin, qui ne correspond à aucune réalité de terrain et ne sert qu'à dissimuler les véritables enjeux d'une opération à la limite de la légalité.

Pour ces raisons objectives et au vu de faits aujourd'hui avérés, il demande aux députés et sénateurs de se mobiliser lors des débats du 14 et 16 mai, respectivement à l'assemblée nationale et au Sénat, et de faire barrage à cette version de la réforme afin de prendre le temps de la réécrire en concertation avec les professionnels de terrain dans un souci de transparence, de démocratie et de santé publique.